

Pays de Rennes 2045 Vers un territoire...



IAUR
institut d'aménagement
et d'urbanisme de Rennes



FRANCE
NATION
VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Résilient
Sobre
Inclusif
Créatif



WORKSHOP
2024
12ème édition



ENS AB

INSA
INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
RENNES



INTRODUCTION

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

Accueil

Benoît Feidel, Vice-Président Sciences et société, Partenariats de l'Université Rennes 2, Président de l'IAUR, Président du jury

Guillaume Bégué, Maire de Liffré, 1^{er} Vice-Président de Liffré-Cormier Communauté, membre du bureau du Pays de Rennes

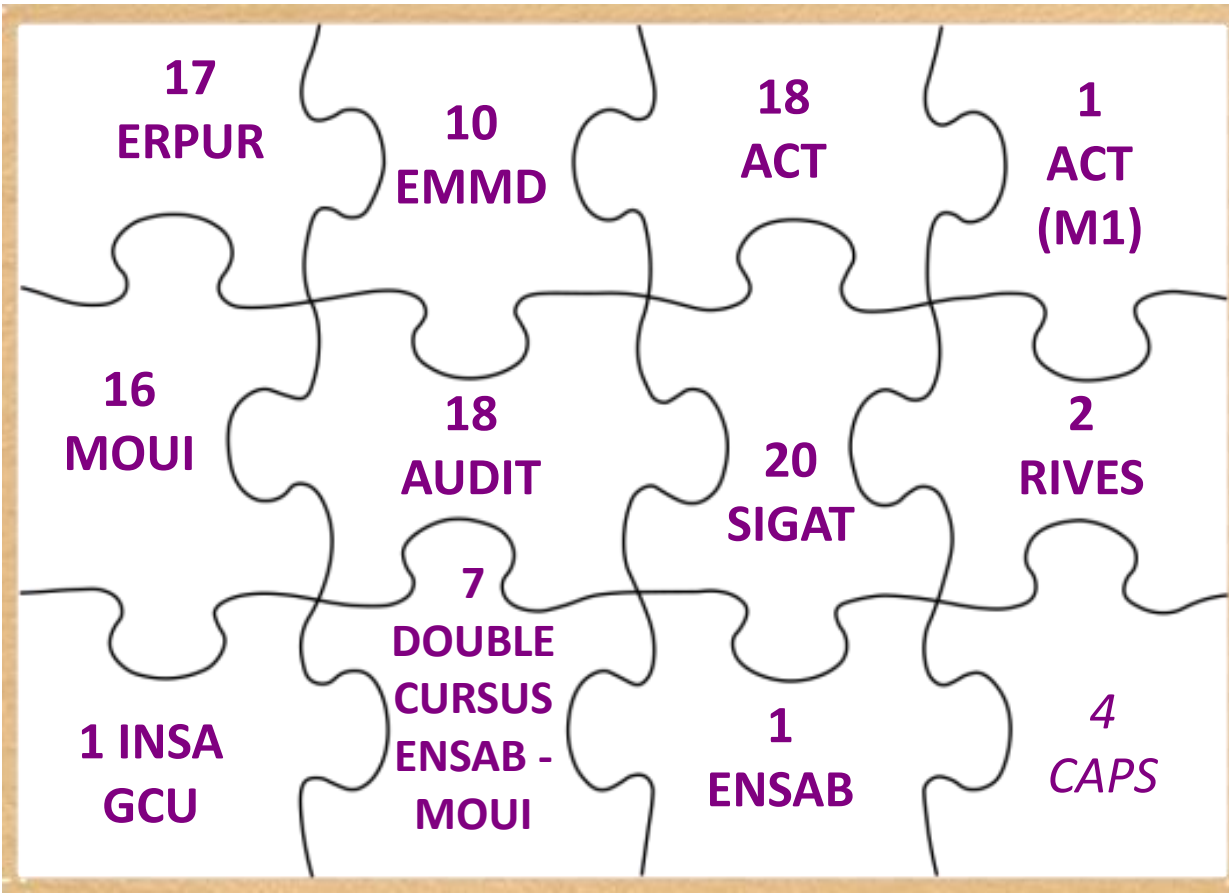
Présentation du sujet et du déroulé de la semaine

Jean-Pascal Josselin, Directeur de l'IAUR

Laëtitia Langlet, Directrice du Pays de Rennes

Pauline Silvestre, Chargée de mission SCoT, Pays de Rennes

LES 111 PARTICIPANTS



IAUR
institut d'aménagement
et d'urbanisme de Rennes



12 ans d'interdisciplinarité

WORKSHOP
2024
12ème édition



12 ans d'interdisciplinarité

**WORKSHOP
2024
12ème édition**

LES CAMPUS À L'HEURE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

workshop de l'IAUR du 16 au 19 janvier 2017

Urbanistes | Architectes | Ingénieurs | Géographes | Paysagistes | Sociologues | Economistes | Artistes ...

AU PROGRAMME
des équipes pluridisciplinaires,
des conférences, des visites, des projets innovants, des échanges et de la convivialité !

IAUR

WORKSHOP 2017 5ème édition

www.iaur.fr/formation/workshops/

IAUR

Le partenariat de METROPOLE Rennes

WORKSHOP DE L'IAUR

TERRES DE PROJETS
Des TERRES excavées aux TERRES recyclées

Du 24 au 27 janvier 2018

Etudiants, experts du sujet ou curieux, venez participer, vous former, collaborer, créer, rêver, dans l'émulation et la convivialité du workshop de l'IAUR !

Inscriptions et plus d'informations en ligne sur : www.iaur.fr/workshop-2018

WORKSHOP 2018 6ème édition

IAUR

Sur une commande de AUDIAR

Le partenariat de BANQUE des TERRITOIRES

WORKSHOP DE L'IAUR

Changement climatique : Vulnérabilités et opportunités du territoire métropolitain rennais
Connaître pour mieux gérer l'incertitude

Du 4 au 8 février

Au programme : formation collaborative, créativité et convivialité

Professionnels, étudiants ou curieux, venez découvrir les workshops de l'IAUR et partager un moment avec les étudiants !

Inscriptions et informations : www.iaur.fr/workshop-2019

WORKSHOP 2019 7ème édition

IAUR

Le partenariat de BANQUE des TERRITOIRES

Changement climatique : Quelles solutions d'adaptation pour le territoire métropolitain ?
Définir une stratégie d'adaptation territoriale à l'horizon 2050

Du 10 au 14 février à l'Université Rennes 2

Professionnels, étudiants ou curieux, venez découvrir les workshops de l'IAUR ! Visite libre toute la semaine.

Inscriptions et informations www.iaur.fr/workshop-2020

WORKSHOP 2020 8ème édition

IAUR

Le partenariat de METROPOLE Rennes

DESERTE DE L'OUEST RENNAIS
Des mobilités à imaginer pour une transformation urbaine

WORKSHOP de l'IAUR 2021 9ème édition

IAUR

IAUR

Le partenariat de METROPOLE Rennes

LES MOBILITES FERROVIAIRES DANS LA METROPOLE RENNAISE

WORKSHOP 2022 10ème édition

IAUR

IAUR

Le partenariat de METROPOLE Rennes

LES TISSUS URBAINS EXISTANTS : DE NOUVEAUX TERRITOIRES D'INVESTIGATION

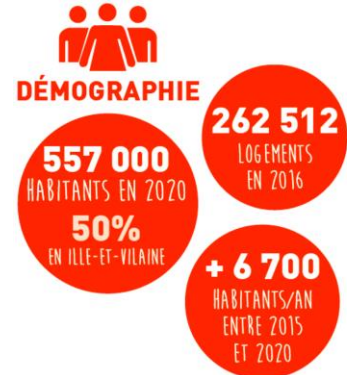
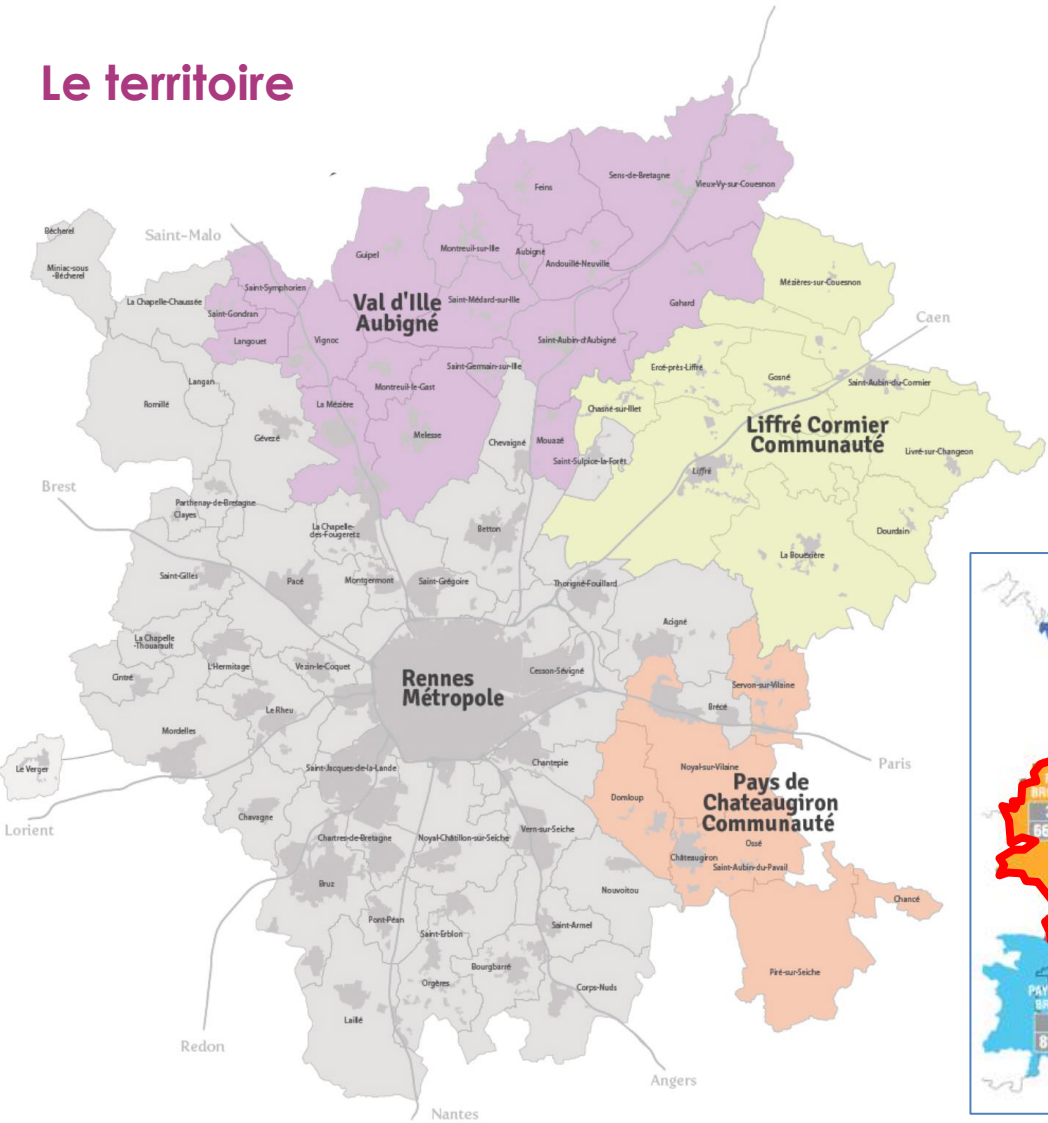
WORKSHOP 2023 11ème édition

IAUR

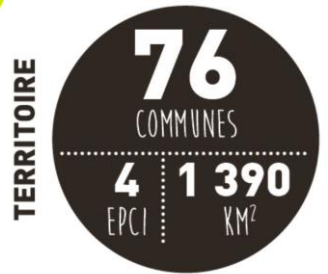
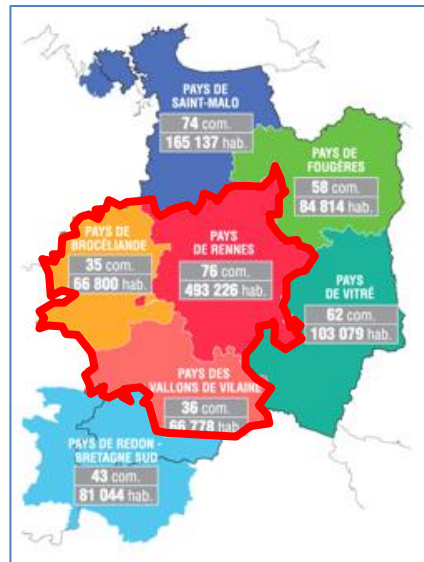
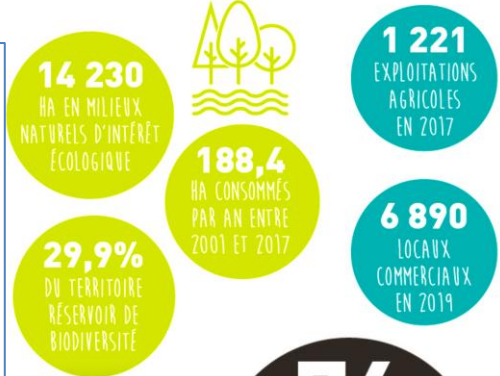
Contexte de la commande

WORKSHOP
2024
12ème édition

Le territoire



ENVIRONNEMENT



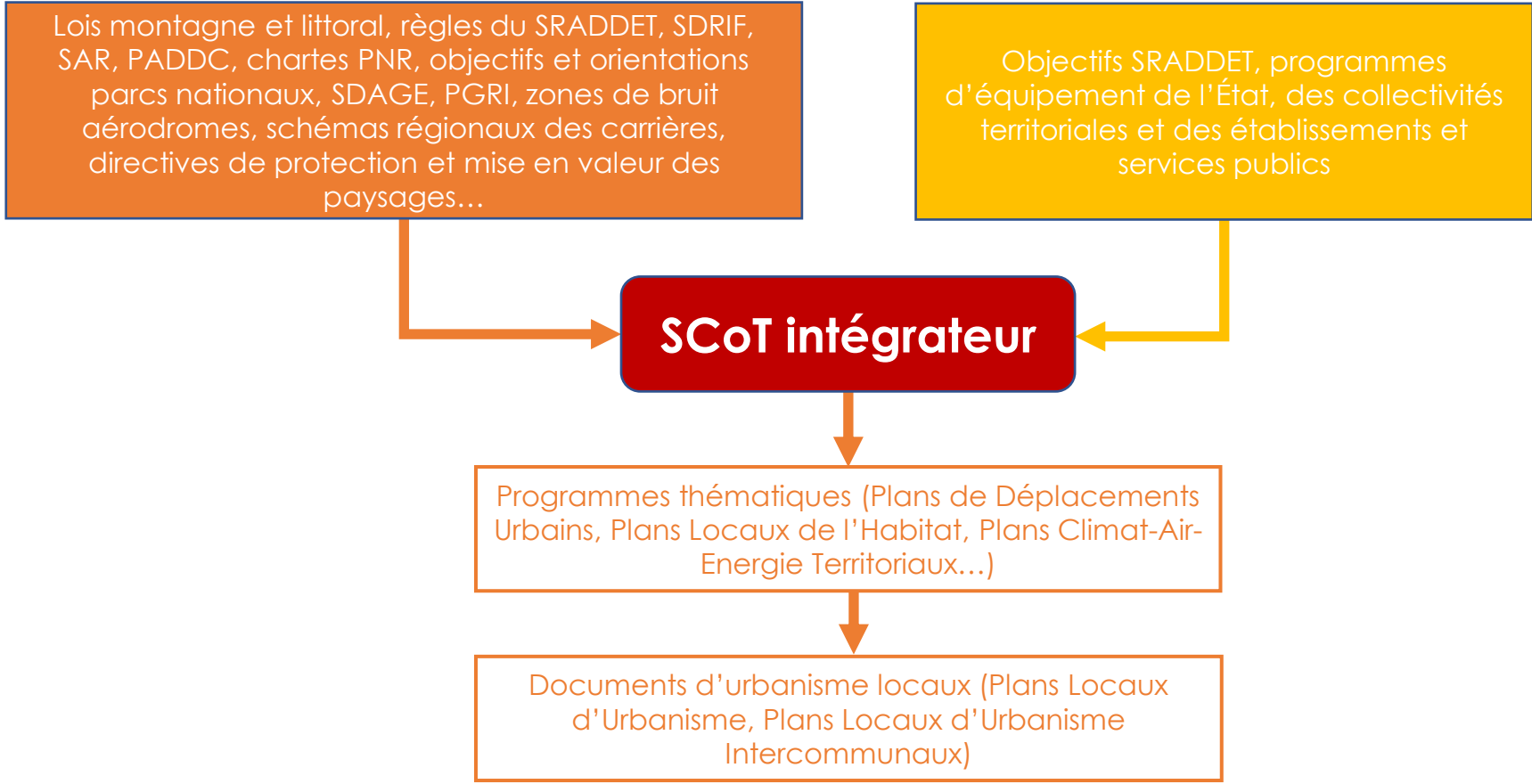
Contexte de la commande

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

- Un des instruments de la planification urbaine, c'est-à-dire :
 - Un document **opposable juridiquement**,
 - Qui propose un **projet d'aménagement du territoire, partagé et transversal**
 - À l'échelle d'un **bassin de vie**,
 - Et des **dispositions opposables et objectifs chiffrés**,
 - Sur le **moyen-long terme** (aujourd'hui 20 ans)
- Élaboré par les élus des EPCI membres du territoire de SCoT
- Il est donc à la fois :
 - Un instrument **foncier**,
 - Un instrument de **prospective**, pour construire une vision territoriale partagée
 - Un instrument de **coordination** de l'action publique
- Créé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (2000)

Contexte de la commande



→ Rapport de compatibilité
→ Rapport de prise en compte

HIÉRARCHIE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS ÉTABLIS ENTRE EUX (DU MOINS STRICT AU PLUS STRICT)

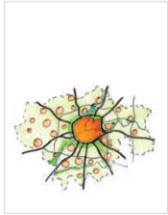
- PRISE EN COMPTE = ne pas ignorer le document de rang supérieur
- COMPATIBILITÉ = ne pas contrarier l'application du document de rang supérieur
- CONFORMITÉ = être identique au document de rang supérieur

Contexte de la commande

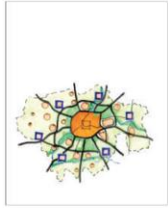
WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

Le SCoT : un document vivant

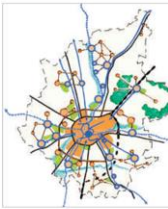
- Un **premier SCoT** approuvé en **décembre 2007** :
 - longue tradition de planification sur le territoire rennais
 - prolongement du schéma directeur de l'agglomération de 1994
 - SCoT qui traduit le projet de territoire porté par la Charte du Pays de Rennes en 2000
- **Révision** prescrite en 2012, SCoT approuvé en **mai 2015**, pour :
 - Sécuriser le volet commerce
 - « Grenelliser » le SCoT
 - Prendre en compte l'évolution du périmètre du SCoT
 - Mettre en place une armature urbaine forte
- **Modification n°1** suite à l'évolution du **périmètre** du SCoT, approuvée en **octobre 2019**
- **Modification n°2** sur le site stratégique de la **Route du Meuble**, approuvée en **octobre 2022**
- **Modification n°3** sur le volet **commerce** (en cours)
- **Modification simplifiée** sur le volet **ZAN** (en cours)
- **Révision** globale (en cours)



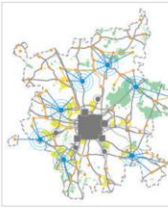
SD 1983 - Le "SD vert des villetes": un développement équilibré sur l'ensemble des communes dans la ceinture verte



SD 1994 - L'alternance et l'équilibre entre la ville et la campagne, une structuration autour de pôles d'appui



SCoT 2007 - Un changement d'échelle et d'outils: la ville-archipel en réseau



SCoT 2015 - Vers une armature urbaine forte pour la structuration des bassins de vie

Contexte de la commande

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

Le SCoT actuel : trois ambitions majeures pour le Pays de Rennes

- Promouvoir le **développement en ville-archipel** pour une organisation efficiente du territoire

Un projet de développement original : la **ville-archipel**

Ville sans banlieue

Alternance ville-campagne

Ville « multiple »

- Favoriser un **développement assumé, soutenable et sobre**
- Faire du Pays une **capitale régionale**, une **métropole**, en osmose avec la Région



Contexte de la commande

1. Un socle territorial adapté à la ville-archipel

- **Paysages** : se développer en préservant l'identité paysagère du territoire
- **Armature urbaine** : conforter le modèle de la « ville archipel » et permettre le développement d'une offre territoriale conforme aux besoins de la population
- **Trame verte et bleue** : se développer en protégeant la biodiversité
- **Commerce** : faire du développement commercial un outil de confortement de l'armature urbaine
- **Agriculture** : conforter sa place en l'associant au développement du territoire



Contexte de la commande

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

1. Un socle territorial adapté à la ville-archipel : des outils

- ✘ Directions d'urbanisation, champs urbains, limites paysagères, discontinuités urbaines...
- ✘ Pas d'urbanisation le long des grandes infrastructures
- ✘ Préservation des vues ouvertes sur le grand paysage et les bocages
- ✘ Modèle de la ville des proximités
- ✘ Système de droits et de devoirs par niveau d'armature urbaine
- ✘ Définition des centralités urbaines, à identifier dans les PLU
- ✘ Délimitation de 21 zones d'activité commerciale (ZACom), au développement limité
- ✘ Conditions d'implantation dans les ZACom précisées dans le DAC
- ✘ Protection stricte des Milieux Naturels d'Intérêt Écologique
- ✘ Préservation des fonds de vallées, grandes liaisons naturelles, zones humides et cours d'eau, massifs forestiers et principaux boisements
- ✘ Encouragement / renforcement des perméabilités écologiques et continuités naturelles
- ✘ Délimitation et protection stricte de 17 champs urbains
- ✘ Extensions urbaines contenues
- ✘ Préservation des sièges d'exploitation
- ✘ Limitation des changements de destination des bâtiments agricoles

Contexte de la commande

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

2. Un développement assumé et soutenable

- **Devoir d'accueil** : déployer les moyens adéquats pour répondre au défi démographique
- **Sobriété foncière** : se développer tout en limitant la consommation d'espace
- **Mobilités** : accorder les besoins en déplacement aux enjeux de transition énergétique
- **Transitions et risques** : pour des modes de vie durables



Contexte de la commande

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

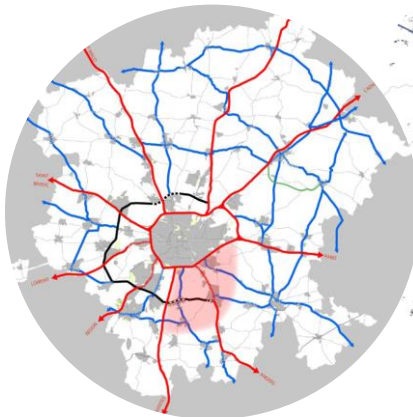
2. Un développement assumé et soutenable : des outils

- ✘ Engagements différenciés en matière de production de logements et de densité en fonction du niveau de la commune d'implantation dans l'armature urbaine
- ✘ Objectifs de densité différenciés selon le niveau de la commune d'implantation dans l'armature urbaine pour les nouvelles opérations d'habitat
- ✘ Enveloppes foncières urbanisables limitées par commune
- ✘ Définition et organisation de pôles d'échange multimodaux
- ✘ Densité minimale auprès des pôles d'échange, selon le niveau d'armature urbaine de la commune d'implantation

Contexte de la commande

3. Un pays attractif et dynamique

- **13 sites stratégiques** : favoriser une réflexion partagée sur des sites à enjeux
- **Grands sites naturels et touristiques** : développer une offre partagée
- **Emploi et économie** : assurer le développement du territoire en respectant les impératifs sociaux et environnementaux
- Conforter son rôle de **capitale régionale**



Contexte de la commande

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

3. Un pays attractif et dynamique : des outils

- ✂ Définition d'enjeux et objectifs relatifs à chaque site stratégique, à prendre en compte dans les documents d'urbanisme, les opérations d'aménagement et la création/modification d'infrastructures.
- ✂ Identification au SCoT des principaux sites naturels et touristiques du Pays de Rennes
- ✂ Promotion du développement de grandes liaisons vertes et de loisirs
- ✂ Conditions d'implantation de l'offre d'hébergements précisées
- ✂ Sites d'accueil identifiés (ZACom) avec des enveloppes foncières limitées
- ✂ Certains sites dédiés à une logique économique dominante
- ✂ 6 grands sites identifiés pour une requalification / un renouvellement économique accompagné/e

Contexte de la commande

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

La révision engagée du SCoT

En juillet 2021, l'analyse des résultats de l'application du SCoT conclut à son maintien.

En août 2021, la loi Climat et Résilience introduit des objectifs de sobriété foncière ambitieux : -50% de consommation foncière sur la période 2021-2031 par rapport à la consommation observée entre 2011 et 2021, jusqu'à arriver à zéro artificialisation nette en 2050.

- Nécessaire évolution du document
- Occasion d'adapter le document aux enjeux d'aujourd'hui (climatiques, transitions, ressources, vulnérabilités...)

=> Révision prescrite le 15 novembre 2022

=> Moments collectifs de lancement (Fresque du Climat, séminaires résilience, ateliers)

=> Organisation en groupes-projets thématiques pour élaborer des propositions stratégiques et opérationnelles pour le futur SCoT

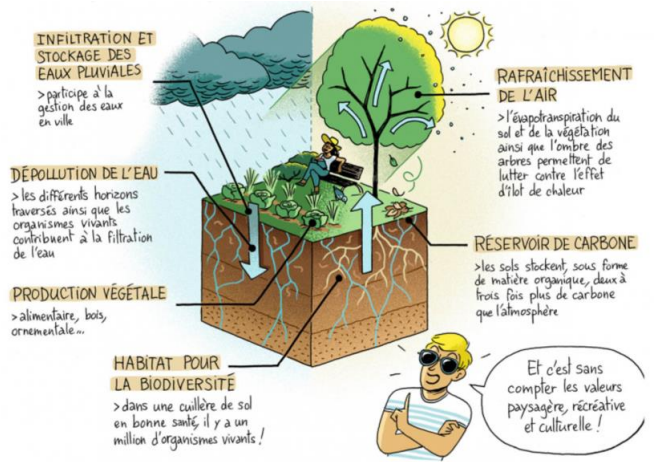
LES ATTENDUS DE LA COMMANDE

Le futur SCoT du Pays de Rennes : un outil privilégié d'un nouveau modèle d'aménagement ?

Des évolutions législatives qui invitent à investir de nouveaux sujets et à adopter une approche transversale pour faire face aux défis climatiques, environnementaux et sociaux :

- Considérer les sols dans toutes leurs dimensions (services écosystémiques des sols, support d'implantation) et les protéger comme ressource rare ;
- Adopter la sobriété en tous domaines (usage des sols, économie circulaire, transitions énergétiques, zéro émission nette et zéro artificialisation nette...)
- Connaître/Préserver/Protéger les ressources en répondant aux besoins des habitants

UN CHANGEMENT DE PARADIGME NÉCESSAIRE



LES ATTENDUS DE LA COMMANDE

Une approche par ressources

Les scénarios démographiques annoncent une **forte croissance de population et une dynamique économique**... qui supposent de **nouveaux besoins**... et un **essor de la consommation de ressources** :

- Il est nécessaire de confronter les ressources disponibles et potentielles et les nouveaux besoins à venir, dans un contexte de plus en plus contraint ;
- Les ressources du territoire ne sont pas sans limites, elles doivent être évaluées et connues, afin de comprendre les vulnérabilités du Pays de Rennes et d'en tenir compte dans le futur SCoT.

➤ 6 ressources sélectionnées



Air



Alimentation



Biodiversité



Eau



Énergie



Matériaux

LES ATTENDUS DE LA COMMANDE

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

Les objectifs

1. **Diagnostic** : mieux connaître les vulnérabilités et les potentiels du territoire en évaluant et qualifiant les ressources (approche quantitative et qualitative, usages actuels et à venir, dépendances avec d'autres territoires, etc.) ;
2. **Analyse** : croiser ces éléments diagnostics avec les usages et les politiques publiques du territoire (urgence des enjeux, grille AFOM, articulation avec les autres ressources etc.) ;
3. **Propositions** : imaginer des réponses, par ressource, pour garantir leur pérennité et leur usage raisonnable au regard des futurs besoins (stratégie, solutions opérationnelles, degré de prescription etc.).

5 dimensions transversales à intégrer :

- Prendre en compte la question des ressources ;
- Repenser les temporalités de l'aménagement au regard des degrés d'urgence ;
- Identifier les leviers du SCoT capables de répondre à ces défis des transitions
- Combiner approche prospective et déclinaisons opérationnelles et territorialisées ;
- Proposer des méthodes pédagogiques pour garantir l'acceptabilité sociale des solutions proposées.

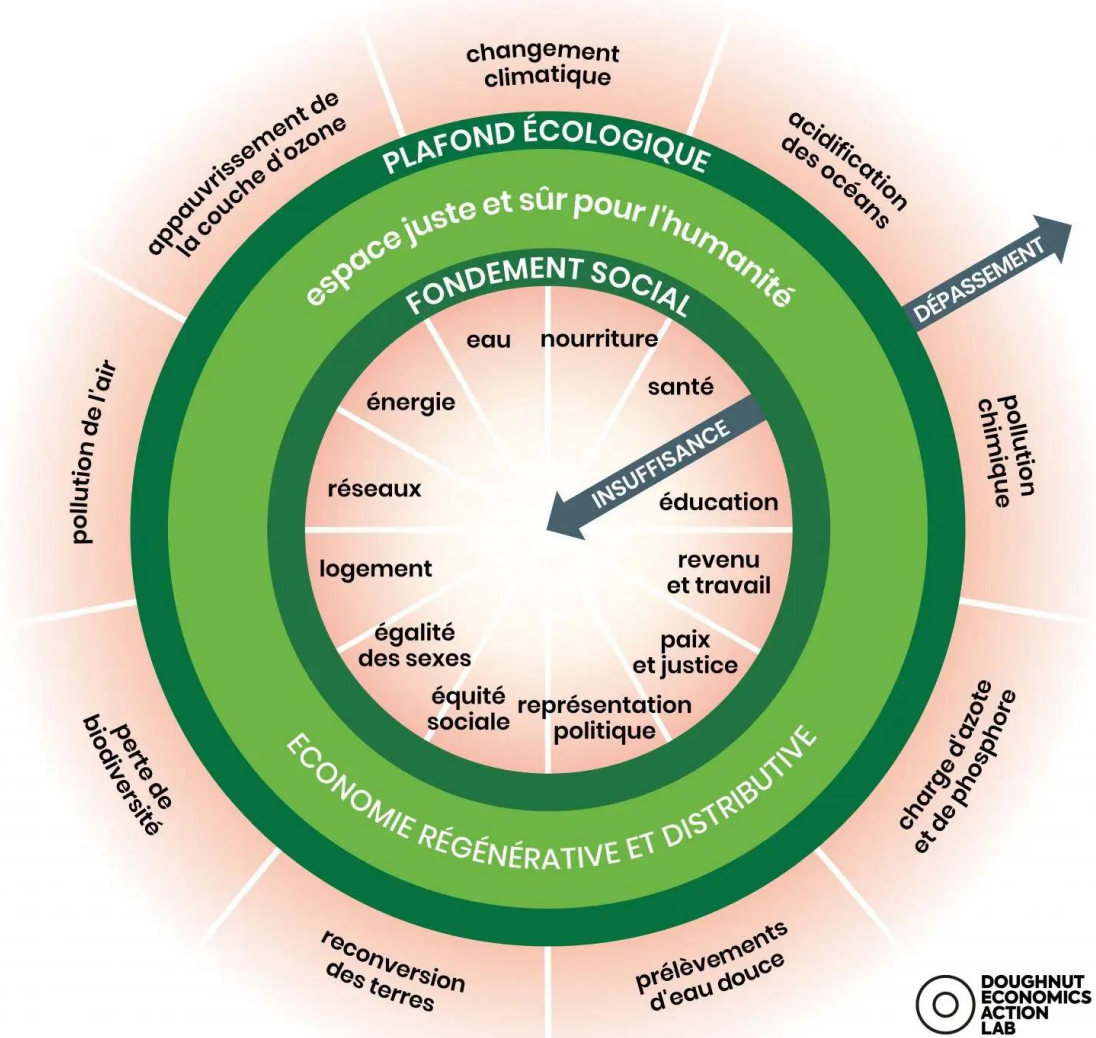
LE CADRE CONCEPTUEL DU DONUT

Un espace juste pour les habitants du Pays de Rennes entre plancher social et limites planétaires

Un modèle qui allie enjeux environnementaux et justice sociale.

Keynote de Kate Raworth

<https://youtu.be/erS-JEJ7I-M>



PROGRAMME

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

Lundi

14h-15h30

Un SCoT : de quoi parle-t-on ? Construire de nouvelles stratégies territoriales

Stella Gass, Directrice de la Fédération nationale des SCoT

16h-17h30

Vers des territoires sobres, résilients, inclusifs et créatifs

Sébastien Maire, Délégué général de France, Villes et Territoires Durables

17h30-19h : Travail en groupe de projet

Mardi

9h30-10h45

Stratégie de Résilience des Territoires

David Allioux, shifter du groupe local de Rennes

10h45-12h30 : Travail en groupe de projet

14h-16h

À l'heure de la sobriété, sur les traces d'une ville post-carbone

Cyria Emelianoff, professeure d'aménagement et d'urbanisme, Université Rennes 2, Laboratoire ESO

16h-19h : Travail en groupe de projet

PROGRAMME

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

Mardi

Les OFF ! du workshop

18h-20h30

Amphi E2

Projection du documentaire *LA RIVIÈRE* de Dominique Marchais

Suivi d'échanges

Animé par 4 étudiantes du master CAPS



<https://youtu.be/EtlcELoNdNI>



PROGRAMME

Mercredi

8h-20h : Travail en groupe de projet

Les OFF ! du workshop

17h-20h :

Ateliers 2 tonnes (2 x 10 places)

Animés par **Aude Briat** et **Anne-Catherine Lanchou**, shifter du groupe local de Rennes

18h-20h :

Fresque de la mobilité (2 x 8 places)

Animée par **Caroline Moulet**, shifter du groupe local de Rennes

Jeudi

8h-20h : Travail en groupe de projet

Les OFF ! du workshop

18h45-20h :

Restitution et temps de dialogue autour de l'étude « Il faut donner une région pour favoriser le bien-être des jeunes en Bretagne »

Fabienne Colas et **Mireille Massot**, CESER Bretagne, rapporteuses de l'étude

Fabien Brissot, CESER Bretagne, rédacteur de l'étude

Nathalie Cousin, Art-thérapeute, facilitatrice

Vendredi

11h – Remise des projets

13h-15h : Restitution synthétique des travaux de chaque groupe (5 minutes/ 5 slides par groupe)

En présence des membres du **jury** et des membres du **bureau du Pays de Rennes**

JURY

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

COMPOSITION

Président : **Benoît Feidel**, Vice-Président Sciences et société, Partenariats de l'Université Rennes 2, Président de l'IAUR, enseignant-chercheur

Guillaume Bégué, Maire de Liffré, 1^{er} Vice-Président de Liffré-Cormier Communauté, membre du bureau du Pays de Rennes

Laëtitia Langlet, Directrice du Pays de Rennes

Pauline Silvestre, Chargée de mission SCoT

Bruno Chavatte, Shifter du groupe local de Rennes

Renaud Doré, Shifter du groupe local de Rennes

Jean-Philippe Huertas, Chef de la délégation territoriale de Rennes-Brocéliande, Direction départementale des territoires et de la mer 35 (DDTM 35)

Olivier Vergne, Enseignant-chercheur, Université Rennes 2

Véronique Zamant, Enseignante-chercheuse, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

Du 9 février au 9 mars

Analyse des projets par les membres du jury et délibérations

MERCREDI 13 MARS

18h15-19h : Annonce des résultats
(visioconférence)

Benoît Feidel

Guillaume Bégué

Laëtitia Langlet

Jean-Pascal Josselin

LES LIVRABLES

WORKSHOP
2024
12^{ème} édition

- **Un dossier de 20 à 25 pages maximum A4** (document à visée opérationnelle et explicative) comprenant :
 - **Des illustrations** du projet (plans, cartes, schémas, image d'ambiance, etc.)
 - **2 à 5 fiches actions** en annexe (format imposé)
- **Un poster du projet en format A1** en vue d'une communication auprès du grand public (moins de 1.000 mots)
- **Un support de présentation** (5 slides) en vue de la restitution flash de 5 minutes du vendredi 10 février
- **Tout autre document jugé nécessaire** à la bonne compréhension du projet.

Bonne semaine à tous.tes !

WORKSHOP
2024
12ème édition

